BULLETIN MUNICIPAL N°48

Au pays des chèvres blanches

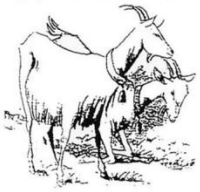

Le Petit Cottançois

Appel aux photographes amateurs

Faites parvenir à la mairie vos clichés d'une vue sur Cottance. La photo sélectionnée apparaitra sur la couverture du bulletin 2016

Juillet 2015

L'essentiel

Mairie :

Tél : 04 77 28 01 10
Fax : 09 70 29 81 09
Courriel : p.r.i.cottance@wanadoo.fr
Site internet : www.cottance.com

Ouverture du secrétariat :
Lundi de 15h et de 17h / vendredi de 14h à 18h / Jeudi de 9h à 12h

Fermeture d'été du 06/08 au 26/08/2015

Bibliothèque :

Permanences :

Mercredi de 15h à 16h30

Samedi de 10h30 à 12h

Agence postale communale :

Tél : 04 77 28 63 11

Ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Départ du courrier à 12h – Pas de levée le samedi

Fermeture d'été du 27 au 31/07 et du 17 au 28/08/2015

Culte :

Paroisse de Saint-Paul en Forez-Donzy

Tél de Feurs : 04 77 26 08 58
Fax de Feurs : 04 77 26 30 38

Messe à Cottance : 2ème dimanche des mois impairs à 9h

Ordure ménagère :

Ramassage le mercredi à partir de 12h

Pour le détail se reporter à l'intérieur

Ecole publique :

R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal Cottance/Montchal)

Tél Cottance : 04 77 28 04 79
Tél Montchal : 04 77 28 66 81

Sommaire

Compte rendu Conseils municipaux 5

Informations Municipales 7

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) 10

Conseil Municipal des jeunes 10

Compte administratif de fonctionnement - 2014 11

Compte administratif investissement - 2014 12

Budget assainissement - 2014 13

Etat civil 2014 14

Les TAP 14

Nouveau à Cottance 15

Eco-hameau des Collines 16

Ecole 17

Bibliothèque Municipale 19

Familles rurales 20

La Chorale Au Chœur des Collines 21

Sou des écoles 23

Paroisse Saint-Paul en Forez-Donzy 24

Le trial, ce n'est pas si compliqué … 25

Moto-club « Les chèvres blanches » 26

Les Lagopèdes 26

La pétanque cottançoise 27

Le club du 3ème âge 27

L'Union des chasseurs de Cottance 28

L'Etoile Forézienne 29

Le club œnologique 30

Le Badminton 30

Le comité des fêtes 31

AJC 32

Théâtre 32

Regards sur Cottance d'hier à aujourd'hui 33

La boule cottançoise 34

Informations diverses 34

Infos com com 35

Nos déchets 36

Office du tourisme 38

Agenda 39

Le mot du maire

Nous partageons tous aujourd'hui le sentiment de vivre une époque compliquée.

Le quotidien nous livre son lot d'évènements trop souvent inquiétants qui génèrent le doute et l'incompréhension.

Il est donc d'autant plus important durant ces périodes de consolider nos valeurs, nos repères individuels et collectifs à travers la famille, la vie professionnelle mais aussi grâce à nos institutions.

Elles garantissent nos libertés de parole et d'action, une certaine forme d'égalité et de fraternité. Ses formes les plus proches, celles qui nous concernent et nous réunissent, restent encore la commune et la communauté de communes. Elles demeurent des organisations citoyennes de proximité fondamentales à dimension humaine dont l'efficacité a fait ses preuves.

Qu'en sera-t-il demain ?

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) adoptée le 10 mars dernier nous oblige à une réflexion de fond. Ces textes prévoient le regroupement de ces institutions pour créer de nouveaux territoires gérés par de plus grandes assemblées. L'avenir des petites communes rurales est donc incertain pour la prochaine décennie.

Il nous faut rester vigilants et dynamiques et ne pas sombrer non plus dans un défaitisme exagéré. L'avenir dépendra de nos engagements et de nos actions du moment.

Nous avons choisi d'investir pour préparer les années prochaines dans le futur Eco Hameau, né de la collaboration avec notre intercommunalité. Ce projet incarne à lui seul cette volonté de ne pas stagner, d'aller de l'avant. C'est en accueillant de nouveaux habitants que l'on préserve la vie d'un village avec son commerce, son école et sa vie associative.

Ce chantier conduit par la communauté de communes des Collines du Matin implique le démarrage d'autres travaux prévus depuis 2002, date de la mise en place de notre carte communale : la reprise de 2 tronçons d'égout en mauvais état et la mise aux normes de la station d'épuration.

Ce sont des travaux conséquents mais indispensables qui seront programmés sur deux ans et financés en partie par des subventions et des emprunts. Ces mêmes moyens nous permettront également de finaliser le projet d'amélioration de la sécurité routière dans la traversée du bourg. Nous travaillons depuis longtemps sur ce dossier que nous voulons efficace et sans fioriture dans un souci de maîtrise budgétaire.

Mais tout ceci ne représente finalement que la mission première des élus : utiliser l'argent public à bon escient pour que Cottance reste une commune reconnue et où il fait bon vivre.

Jacques de Lemps

Compte rendu Conseils municipaux

Séance du 15/07/2014 :

✓ Assainissement : Acceptation de l'offre de 10291.20 € HT du bureau d'étude VDI pour la mise en place du projet de séparation des eaux usées et des eaux pluviales en aval du lotissement de la croix Rampaux.

✓ Commerce : signature des conventions avec les différents fournisseurs du commerce,

✓ Eco hameau : signature des conventions avec le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier : cout total des travaux 68300€ HT pour les travaux d'alimentation en eau potable (participation de la commune aux travaux des réseaux de l'éco hameau).

✓ Bibliothèque – signature de la convention de partenariat avec le conseil général pour la bibliothèque

✓ Eclairage public : signature d'une convention avec le SIEL pour le de renouvellement des lampadaires équipés de ballons Fluo et la mise aux normes des armoires ; coût final pour la commune après subvention : 10071€

✓ Sécurité : Présentation des projets de travaux pour la sécurité du bourg. Montage d'un dossier de subvention au titre des amendes de police pour 20000€

✓ Personnel municipal : Achat de protections auditives sur mesure : coût total 550€

✓ Etude d'un projet de contrat dans le cadre du service civique.

✓ Recensement date prévue : janvier/février 2015 : Nelly Bourzay désignée en tant que coordinatrice.

✓ Fête patronale : Prise en charge par la commune de la totalité du coût du feu d'artifice à l'occasion des 30 ans du comité des fêtes

Séance du 18/09/2014 :

✓ Personnel municipal :

Mise en place de fiches individuelles de temps passé pour tout le personnel municipal afin qu'elles soient comptabilisées et archivées.

Evaluation des comportements individuels du personnel. Décision de l'envoi d'un courrier d'observation particulier à un agent.

Augmentation de 3 heures du temps de travail de Mme Edith Champanay soit 35h par semaine à partir du 01/09/2014, mesure nécessaire pour la mise en place des TAP

Recrutement d'une personne en contrat saisonnier sur la base de 1h15 par jour d'école à compter du 02/09/2014 jusqu'au 08/07/2015 pour la surveillance de la cantine

Etablissement d'un contrat d'Avenir sur la base de 30h hebdomadaires au bénéfice d'Emmanuelle Girard.

Mise en place d'un contrat Service Civique sur 10 mois sur la base de 30h hebdomadaires annualisées au profit de Melle Amélie Pontet.

Eco hameau : proposition de 3 solutions pour le dossier de permis d'aménager : création d'une micro station, augmentation de la capacité du bassin de rétention de la clé des champs, création d'un troisième bassin à la station d'épuration.

Assainissement : Avis favorable pour l'achat d'un terrain de 1728 m² au prix de 18.50€ /m² pour l'augmentation du bassin de rétention en aval du lotissement de la Croix Rampaux. Acquisition faite aux consorts Gagnière.

✓ Ecole : Début des travaux pour la création de WC extérieurs.

TAP : 10 personnes interviendront pour encadrer les enfants répartis en 4 groupes (lecture, jeux de société, sculpture et danse)

✓ Aménagement bourg : M. Laccand propose de céder à titre gratuit une parcelle de 43 m² pour aménager le carrefour du chemin du Saveton.

✓ Urbanisme : Adoption de la convention entre la Communauté de Communes et la Commune de Cottance pour la mutualisation des autorisations d'urbanisme.

✓ Vie du village : Création d'un conseil municipal de Jeunes à l'initiative de M. Arnaud Jaros (adjoint)

✓ Un soin particulier doit être apporté pour le nettoyage du centre du village et du cimetière

Séance du 16/10/2014 :

✓ Commerce :

Bilan des trois premiers mois : bénéfice constaté de 900€ environ par mois après déduction des charges

Contact avec la Chambre de Commerce pour la recherche d'un gérant. Réflexion sur une signalétique plus efficace

✓ Sécurité bourg : Présentation du projet d'aménagement élaboré avec Eurovia et le Cabinet Aptitude Aménagement, Présentation du devis signalétique de la Sté Lacroix. Une rencontre est prévue le 20/10 pour débattre de ce projet avec les agriculteurs

✓ Personnel municipal :

Le contrat Civique d'Amélie Pontet se terminera le 12/08/2015 : elle est chargée de l'aide à la cantine et aux temps d'accueil périscolaire.

✓ Assainissement : Achat d'une parcelle appartenant à Mme Giraud de St Cyr de Valorges 660 m² au prix de 18.50€ /m² pour l'augmentation du bassin de rétention en aval du lotissement de la Croix Rampaux.

✓ Vie du village : Annonce de l'intention de M. Quoy de faire appel suite au jugement du TGI de St Etienne

Achat de 2 drapeaux (France et Europe) qui viendront pavoiser la façade de la mairie

Séance du 20/11/2014 :

✓ Lecture du jugement du tribunal de Grande Instance qui condamne sans équivoque M. Quoy et lui ordonne de remettre les lieux en état dans un délai de 15 jours, sans quoi il est passible d'une amende de 500€ par jour de retard.

✓ Intercommunalité : Approbation des modifications des statuts de la Communauté de Communes qui intègrent à l'article 4.6 : actions sociales spécifiques au secteur santé : « action en faveur du maintien et de l'installation des professionnels de santé - création, construction, aménagement et gestion des maisons de santé et ou d'un pôle de santé ».

Approbation de la convention constitutive du groupement de commande pour l'achat d'électricité de la communauté de communes

Fiscalité : Reconduction de la taxe d'aménagement à compter du 01/01/2015 au taux de 1% sur l'ensemble du territoire communal

✓ Fixation de la rémunération du coordinateur du recensement à 356€ et de chaque agent recenseur à 600€

✓ Accorde l'indemnité de conseil au taux de 100% par an à notre nouveau receveur municipal : Mme Charline Lavoisier

✓ Vie du village : Reconduction de la fête du 8 décembre avec vente de luminions au profit du Téléthon. Régine Froget propose de fournir gracieusement le sapin pour décorer la place de l'église pour les fêtes de fin d'année et des volets de récupération pour les fenêtres du commerce.

✓ L'aménagement du cimetière au niveau des nouvelles concessions et la construction de l'ossuaire sont terminés. Ceci va permettre de créer environ 20 nouveaux emplacements.

Séance du 19/12/2014 :

✓ Assainissement : Présentation par les cabinets VDI et C2I du projet de réhabilitation du réseau d'assainissement en aval du lotissement de la Croix Rampaux (mise en séparatif des réseaux EP et EU entre le lotissement Croix Rampaux et la Station d'épuration). Coût des travaux prévus 155 000€. Financement subvention Conseil Général de la Loire, Agence de l'eau et emprunt bancaire.

✓ Eco hameau : Le calendrier prévu pour les dossiers de consultation des entreprises est au 1ER trimestre 2015, le début des travaux juin 2015

✓ Personnel municipal : Adoption du montant des primes de fin d'année au profit des agents communaux

✓ Conseil Municipal des Jeunes : Une vingtaine d'enfants se sont portés candidats. Les élections ont eu lieu le 15 décembre et ont désigné 11 élus entre 10 et 14 ans pour un mandat de 18 mois

✓ Commerce : Annonce émise pour la recherche d'un gérant. Le loyer mensuel est évalué à 350€ (200€ pour le local et 150€ pour le fond de commerce)

Séance du 29/01/2015 :

✓ Assainissement : Etude et validation de l'offre du Cabinet C2I pour le montage du dossier loi sur l'eau et la faisabilité des travaux sur les réseaux. Montant de la prestation 7500€ HT

✓ Montant des relevés topographiques du Cabinet Pigeon Toinon : 2974€ HT

✓ Aménagement du bourg : Décision de surseoir à la décision du SIEL concernant le projet de rénovation du réseau électrique et télécom au lieu-dit "Le Millard » et demande d'un complément d'information pour décision.

✓ Signature de la convention de mise en place des antennes de télé relève Gaz de France

✓ Commerce : audition au conseil d'adjoint de 2 personnes candidates pour la reprise du commerce.

✓ Sécurité bourg : Acquisition d'une parcelle appartenant à M. Daniel Jacquemot sise sur RD 107 au niveau du square des boulistes. Prix négocié 18.5€/m², surface 63m² € dans le cadre des travaux de sécurité bourg

✓ Décision d'installer un panneau « Voie sans issue » au lieu-dit Le Reynard et de 2 panneaux « limitation vitesse à 30 » au lieu-dit « Chez Le Gras »

✓ Vie du village : Etude des devis pour le goudronnage des allées du cimetière : Travaux confiés aux ETS Barou pour 2250€ HT

✓ A partir de février 2015, les journaux du lundi seront vendus au bureau de poste. Remerciements officiels à Régine Froget pour son implication dans la vie du commerce (permanences du lundi matin)

✓ Ecole : Baisse des effectifs concernant les TAP, trois groupes d'enfants seront constitués pour la nouvelle période.

✓ Les travaux de construction des nouveaux WC sous le préau sont terminés.

✓ Voirie : M . Grégory Vernay assurera le déneigement des voies communales pour les prochains week end

Séance du 19/03/2015 :

✓ Finances : Présentation du compte administratif (voir graphiques joints) - Vote des taxes : augmentation de 1 % sur la taxe d'habitation et sur la taxe foncière/bâti et pas d'augmentation pour la taxe foncière/non bâti

✓ Vie du village : Un huissier va être contacté afin qu'il établisse le constat que M. Quoy n'a pas remis les lieux en état comme le demandait le tribunal Grande Instance ; ce qui permettra d'appliquer le jugement

✓ Eco hameau : le décapage des voies et de l'emplacement du bassin de rétention est réalisé. Prochaine étape : creusement du bassin et des tranchées gaz et électricité.

Séance du 08/04/2015 :

✓ Vie du village : Lecture du procès verbale de Maître Poinson, huissier de justice, qui constate que le chemin du monorail n'est toujours pas dégagé

✓ Commerce : Etude détaillée des 2 dossiers de candidature à la reprise du commerce.

✓ Comparatif précis des 2 offres (âge, expériences, projet, financements, disponibilité, proximité, logement).

✓ La candidature de M. Tristan Noally est retenue à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Séance du 14/04/2015 :

✓ Finances : Vote du budget primitif 2015 (voir commentaires joints)

✓ Bibliothèque : Signature d'une convention de partenariat avec le conseil général

TARIFS COMMUNAUX :

Cantine scolaire :
✓ Repas enfant 3,10 €
✓ Repas Adulte 5.00 €

Garderie : 2 € pour le 1er et 1 € pour le 2ème

Assainissement : 38€ de forfait et 0.50€ par m3 (jusqu'à 130 m3)

Procès Monorail :

Situation à fin mai 2015 : Lors du procès-verbal de constat effectué par Maitre Pierre Poinson huissier de justice à Montbrison le 16 mars 2015 en présence de M. Jacques de Lemps (maire) et de M. Michel Martin (adjoint aux travaux), il s'est avéré que l'ordonnance du TGI de St Etienne n'est pas respectée : le chemin communal n'est pas accessible.

Le conseil municipal a donc décidé à l'unanimité de saisir le juge d'exécution pour permettre la mise en œuvre du jugement rendu par le tribunal de Grande Instance de St Etienne.

Malgré l'assignation de la commune demandée par la partie adverse auprès de la cour d'appel de Lyon, qui devrait avoir lieu en fin d'année 2015, le jugement rendu par le TGI est exécutoire sous peine d'une pénalité fixée à 500€ /jour.

Station d'épuration :

Lors de l'établissement de la carte communale en 2002, le diagnostic réseau laissait apparaître d'une part des failles importantes au niveau des canalisations (infiltrations importantes d'eaux parasites, tuyaux endommagés) et d'autre part une capacité limité de l'actuelle station d'épuration.

Le projet de l'Eco hameau a nécessité la réouverture de ce dossier et la mise aux normes par étapes de notre système d'assainissement communal.

- ✓ Redimensionnement du bassin de rétention au niveau du lotissement de la Croix Rampaux, mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées en aval de ce bassin et jusqu'à la station
- ✓ Réparation du réseau au lieu-dit « Chez Roche »
- ✓ Augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration
- ✓ Tous ces points sont donc présents dans notre budget prévisionnel de 2015

Aménagement du cimetière :

Le projet d'extension du cimetière ayant été estimé trop coûteux, le conseil municipal avait décidé il y a plusieurs années de réhabiliter la partie centrale de l'ancien cimetière pour y créer de nouvelles concessions.

Les travaux de recherche et de recensement nécessaires ont été effectués sur une période de 3 ans environ. Un ossuaire a été créé.

De nouveaux emplacements ont pu être créés.

Les travaux s'achèveront durant l'été avec le goudronnage de la nouvelle allée.

Web-enchères :

WEB ENCHERES : Récemment, la communauté de communes des collines du matin s'est inscrite sur le site de Webencheres. Nous informons tous les cottançois qu'ils peuvent se rendre sur ce site sans être inscrits et peuvent à loisir acheter ce que les collectivités ont mis en vente mais par contre eux, ne peuvent pas vendre : http://www.webencheres.com

Sécurité bourg :

Ce dossier a également demandé une grande période de réflexion et de mise au point en collaboration avec M. Eric Laurent de la Sté Eurovia et les services du conseil général.

Nous avons tout d'abord élaboré un projet d'ensemble puis étudié au cas par cas chaque point stratégique sur les deux routes départementales qui traversent notre village.

Les études sont aujourd'hui terminées. Elles ont reçu l'approbation des services de l'état. Restent les acquisitions foncières et les recherches de financements.

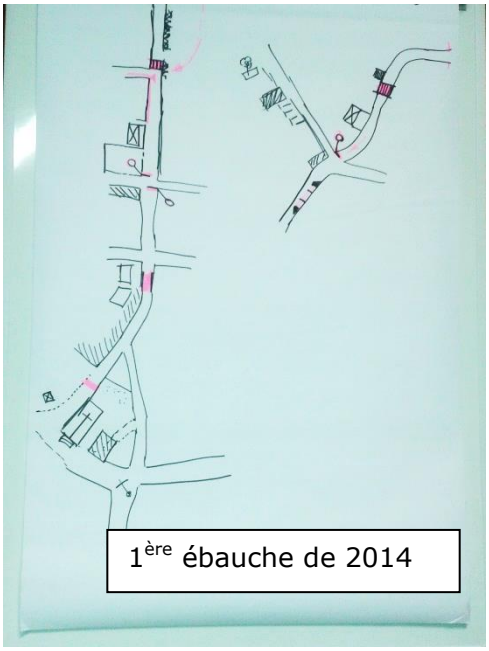

1ère ébauche de 2014

Le conseil municipal du 02/07/2015 a délibéré, voici le projet final suite à cette délibération :

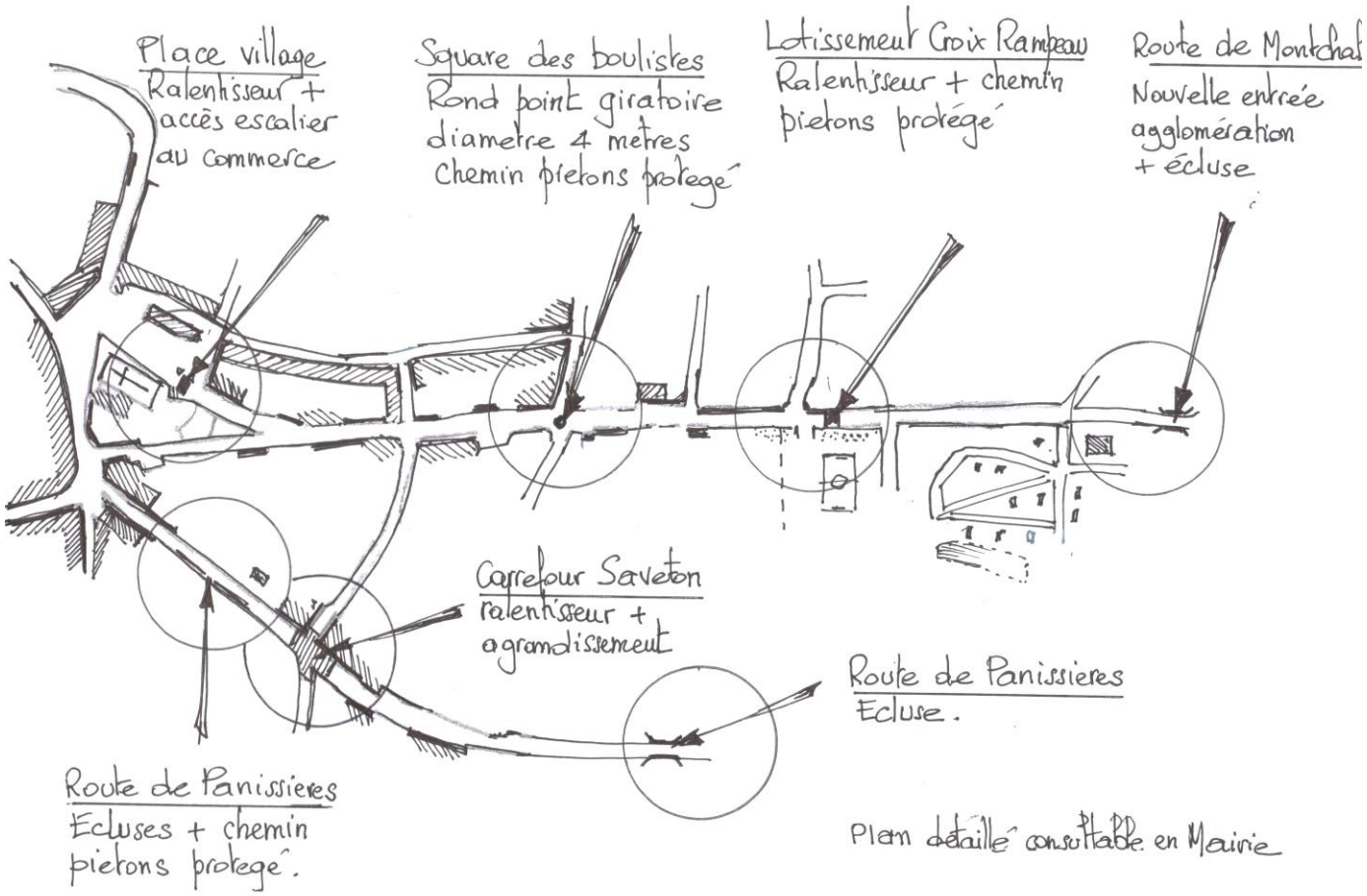

Fleurissement :

La commission du fleurissement avec l'aide du Conseil Municipal de Jeunes, sont heureux de continuer d'embellir le village :

Leurs projets :

- ✓ l'aménagement d'un massif avec rocaille au pied de l'église face à la bascule
- ✓ l'embellissement du monument aux morts et de la croix vers le cimetière
- ✓ la pose de nouvelles jardinières sur le perron de l'église
- ✓ Sans oublier le fleurissement habituel du village

Photo des premiers travaux de l'année 2014

Téléthon :

Le 8 décembre a été encore une réussite cette année. L'initiative de vente de luminions a permis de récolter la somme de 374 € au profit du Téléthon.

Location de salle :

Cottançois			
Associations		***Particuliers***	
Réunions et apéritifs	Gratuit	Apéritifs	50€
Première manifestation de l'année	27€	Repas de famille	150€
Autres manifestations	100€		
Bals	190€		

Pour les locations ou réservations, contacter Monique Barjon au 04 77 28 06 15 de préférence après 20h30.

La salle de la cure est réservée aux associations de Cottance pour des réunions ou la pratique de certaines activités.

Et n'oubliez pas ! Vous pouvez aussi consulter le planning des réservations sur le site de Cottance http://www.cottance.com (chapitre « location de salles » laissez-vous guider)

Extérieur (caution 160€)			
Associations		***Particuliers***	
Apéritifs	120€	Apéritifs	120€
Repas et autres manifestations	250€	Repas de famille	275€

Société pour vente (caution 160€)	
Par jour	220€

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Cottance organise tout au long de l'année différentes actions en faveur de la population. Cet organisme, présidé par le Maire, se compose de 5 membres élus du conseil municipal, et de 5 bénévoles de la population cottançoise. Ces membres ont été renouvelés en même temps que les dernières élections municipales. La durée de leur mission est de 5 ans.

Le CCAS organise plusieurs manifestations :

- ✓ le repas des aînés, qui se tiendra le 11 Octobre 2015 à la salle des fêtes
- ✓ la distribution des colis de Noël, qui aura lieu avant les fêtes de fin d'année
- ✓ une soirée à thème à destination de l'ensemble de la population sera également organisée
- ✓ le traditionnel café-brioche pour la fête des mères.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter la mairie.

Conseil Municipal des jeunes

En ce début d'année, un Conseil Municipal des Jeunes a vu le jour dans notre village. Il se compose de onze membres, âgés de 10 à 14 ans. Ils ont tous été élus par l'ensemble des enfants du même âge de la commune.

De nombreux projets vont jalonner leur mandat d'une durée de 18 mois.

La réflexion autour de la création d'un terrain de bi-cross, situé à l'éco-hameau, a commencé. La création d'un parcours de santé est également à l'étude.

Afin de participer activement à la vie du village, nos jeunes élus ont décidé de s'investir dans différentes manifestations. Nous les avons croisés durant le trial de Cottance où une collaboration fructueuse s'est engagée avec le comité des fêtes et le moto club des chèvres blanches.

Un tournoi de tennis de table s'est déroulé au mois de Juin.

Durant cet été, les jeunes accompagneront la commission fleurissement afin de prendre une part active dans l'embellissement du village.

Un carré au niveau des jardins partagés leur est réservé.

L'argent récolté pendant leurs manifestations a servi pour le réaménagement de la balançoire située au niveau de l'air du pique-nique du Reynard, la mise en valeur du panneau indiquant le pied du diable et la participation au fleurissement du village.

Nos jeunes élus sont de véritables citoyens engagés de façon authentique dans la vie de notre commune.

Compte administratif de fonctionnement - 2014

FONCTIONNEMENT RECETTES	Montant
Contributions directes	187 378,00 €
Dotation de l'Etat	114 224,06 €
Autres impôts et Taxes	34 834,00 €
Revenus autres	52 960,45 €
Régie cantine	29 235,50 €
Excédent antérieur	100 246,67 €
Opération d'ordres	294,30 €
TOTAL RECETTES	**519 172,98 €**

RECETTES FONCTIONNEMENT

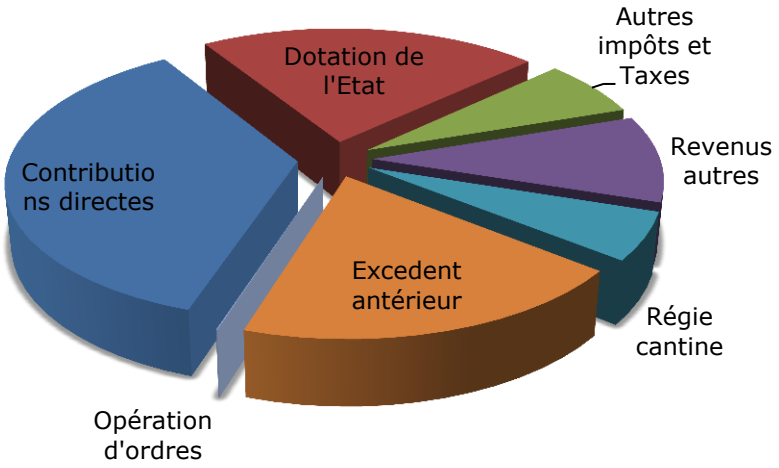

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Montant
Charges générales (EDF, eau, carburant…)	25 934,67 €
Alimentation Cantine	18 547,90 €
Fournitures administratives, scolaires, bibliothèques	8 676,59 €
Entretien matériel, bâtiment voirie….	14 827,06 €
Frais divers : assurances, communication, fêtes, taxes, service incendie, subventions accordées	42 157,98 €
Personnel (salaires, et charges sociales)	186 960,21 €
Indemnité Elus	26 445,54 €
Charges financières	6 111,56 €
Opérations d'ordres	34 825,30 €
TOTAL DEPENSES	**364 486,81 €**

DEPENSES FONCTIONNEMENT

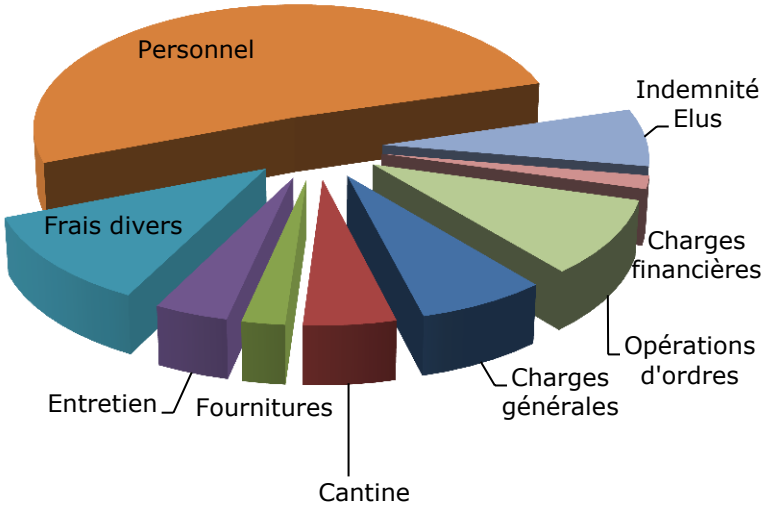

Budget prévisionnel de fonctionnement 2015 :

Le budget de fonctionnement 2014 fait apparaître un excédent de 154 686 €.

Le bilan de l'année fait apparaître une capacité d'autofinancement de 119 966€ qui servira à financé les investissements pour l'année 2015 (année 2012 47 495€ et année 2013 104 900€).

Prévisionnel 2015 : Le montant total des dépenses prévues pour 2015 est de 385 372€ (375 831€ en 2014) et celui des recettes est de 505 338€ (480 731€ en 2014).

Compte administratif investissement - 2014

INVESTISSEMENT RECETTES	Montant
FCTVA, taxe et amortissement	10 796,52 €
Subvention Equipement	8 758,00 €
Emprunt	- €
Report excédent fonctionnement année 2013	45 770,12 €
Opération d'ordres	294,30 €
TOTAL RECETTES	**65 618,94 €**

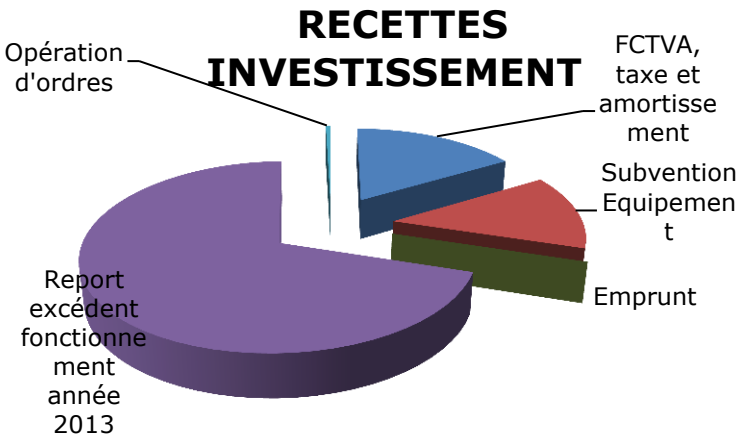

INVESTISSEMENT DEPENSES	Montant
Emprunt	33 624,08 €
Moins-Value cessions immo	- €
Déficit antérieur	29 129,12 €
Acquisition	14 932,80 €
Travaux	14 196,98 €
TOTAL DEPENSES	**91 882,98 €**

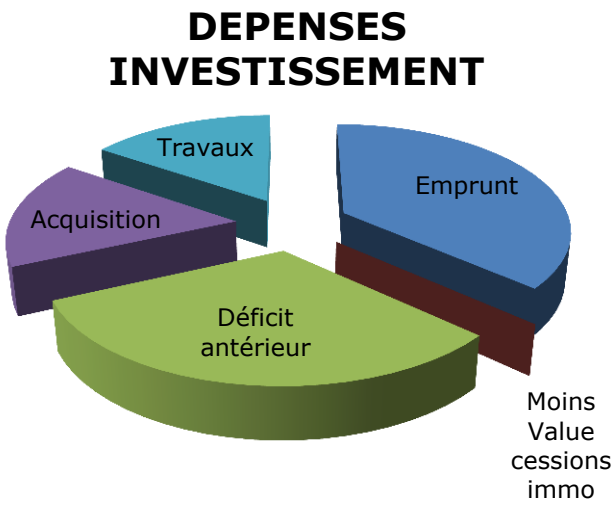

Détail des 2 postes d'investissement :

Matériel informatique et téléphone	5 890,80 €
Matériel sono salle animation	5 550,00 €
Poteau incendie	3 492,00 €
Total acquisitions	**14 932,80 €**
Travaux salle d'animation (placard)	1 320,00 €
Travaux Sécurité Bourg (étude)	1 800,00 €
Travaux Ecole (WC)	11 076,98 €
Total travaux	**14 196,98 €**

Budget prévisionnel d'investissement 2015 :

avec emprunt :	
MISE AU NORME DE L'ASSAINISSEMENT DECONNECTION DES EAUX PLUVIALES	166389 € HT
STATION D'EPURATION	17640 € HT
GEOMETRE ET ACQUISITIONS FONCIERES	67160 € HT
AMENAGEMENT SECURITE BOURG	58333 € HT
en autofinancement :	
BATIMENTS COMMUNAUX	30000 € HT
ACHAT MATERIEL	10000 € HT
AMENAGEMENT EXTERIEUR	17000 € HT
ACQUISITIONS FONCIERES POUR SECURITE BOURG	12000 € HT
ECLAIRAGE PUBLIC	10000 € HT

Budget assainissement - 2014

ASSAINISSEMENT RECETTES	Montant
Redevance	10 425,82 €
Subvention Equipement	1 800,00 €
FCTVA	4 544,87 €
Report excédent fonctionnement année 2013	19 665,00 €
TOTAL RECETTES	**36 435,69 €**

RECETTES ASSAINISSEMENT

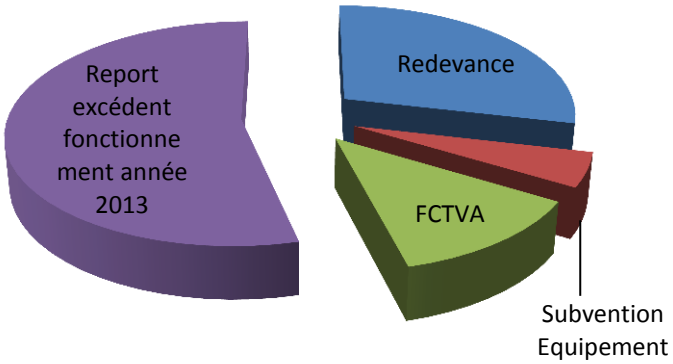

DEPENSES ASSAINISSEMENT

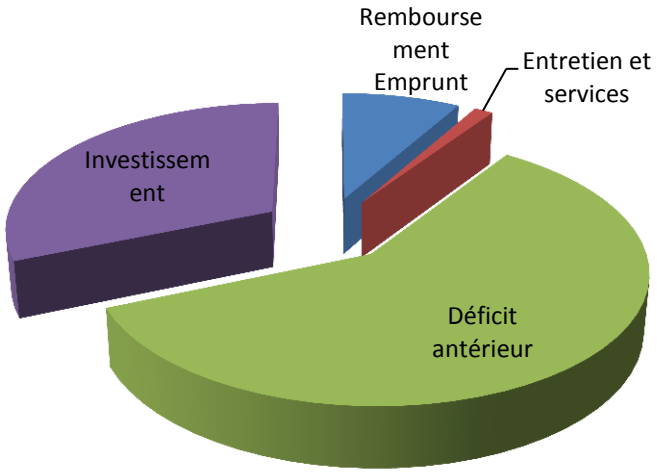

ASSAINISSEMENT DEPENSES	Montant
Remboursement Emprunt	4 666,60 €
Entretien et services	741,98 €
Déficit antérieur	33 687,10 €
Investissement	17 831,55 €
TOTAL DEPENSES	**56 927,23 €**

Budget prévisionnel assainissement 2015 :

L'année 2015 va être une année charnière pour l'assainissement. Les derniers gros travaux effectués sur le réseau datent d'environ 25 ans. La commune vient de terminer le remboursement des emprunts contractés à l'époque. Les sommes engagées seront de nouveau importantes et nécessiteront la conclusion de nouveaux emprunts sur une trentaine d'années.

Etat civil 2014

Nos naissances

Kilio NEAU né le 28/01/2014	Fils de Marlène SORRET et de Quentin NEAU	Rue Marchand
Soann GUIOTTO né le 04/02/2014	Fils de Pauline LAMPIN et de Steeves GUIOTTO	La Cave
Léo CUISINIER né le 12/05/2014	Fils de Maryline REBECCHI et de Jean-Baptiste CUISINIER	Duillon
Léa SOLEILLANT née le 12/07/2014	Fille de Marina BURON et de David SOLEILLANT	La Chaussonnière
Augustin DURET né le 15/09/2014	Fils de Karine FARGE et de Ghislain DURET	La Croix Saint-Jean
Honorine DECHAUME née le 23/11/2014	Fille de Emilie BOULARD et de Nicolas DECHAUME	La Tranchée

Nos mariages :

GRAPIN Frédéric et BERGER Lucie : Le 19 juillet

AUTON Camille Nicolas et CEYSSON Priscilla : le 30 aout

GOURDOL David Johann et GERIN Audrey Joëlle Geneviève Marie : Le 06 septembre

Nos décès :

GRIFFON Vve TERRAILLON Jeannine Marguerite Henriette : Le 10 juin

Les TAP

Les Temps d'Accueil Périscolaire :

En septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires est entrée en vigueur. Depuis, le Vendredi après-midi est consacré aux activités mises en place par la municipalité. Celles-ci sont encadrées par le personnel communal ainsi que des bénévoles du village, sans qui, l'organisation et la qualité des interventions seraient tout autre.

Tout au long de l'année, c'est entre 35 et 45 enfants qui ont profité, chaque semaine, de ce moment. Ils ont découvert la poterie, la danse, les percussions corporelles, des activités manuelles, une initiation au ping-pong et au théâtre, la pétanque, un atelier lire et faire lire ... La participation aux activités est gratuite, seul un système de programmation des présences est demandé aux familles.

Pour la rentrée prochaine, si vous êtes intéressés pour proposer vos services, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie. Un engagement, même de façon ponctuelle, est toujours le bienvenu.

Nouveau à Cottance

Stephcom

Création de site internet – Accompagnement au numérique pour les particuliers - Création de documents de communication (flyers, bulletins, livrets, photos et vidéos)
Stéphanie Thimonier Vial – La garde – 06 30 87 05 11 – contact@stephcom.fr – stephcom.fr–

Elevage de chiens

Elevage familial professionnel de chihuahua à poils longs.

Larue Alice – Lieu-dit Valzan – 06 71 67 88 04
elevage.hunter@gmail.com

SO formation

Coaching, développement personnel et professionnel, accompagnement, formations.
Chavagneux Sylvie – 06 61 83 79 71

Nicolas Bourzay

Pose cuisine, salle de bains. Finition peinture intérieur, extérieur. Pose parquet flottant.
42360 COTTANCE - 06 75 05 09 26 - nicolas.bourzay@sfr.fr

Tristan :

Voilà, c'est fait ! Arlette a laissé les clés à Tristan pour qu'il nous reçoive dans le petit commerce de la cure !

Une belle terrasse vous y attend en été du mardi au dimanche de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30. En hiver, les horaires seront du mardi au jeudi de 6h30 à 12h30 et du vendredi au dimanche de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30. Il vous reste juste à faire le pas pour découvrir tout ce qu'il vous propose !

Garage Garcia

Le garage de Philippe Garcia a déménagé. Désormais, il est situé à côté de la Boule Cottançoise à Rampaux. 04 77 28 22 15

Eco-hameau des Collines

Le projet de l'Eco Hameau des Collines est né de la volonté des élus de proposer, comme beaucoup de communes rurales environnantes, une zone urbanisée capable de répondre à des demandes de constructions nouvelles sur son territoire. Celles qui ne le font pas régressent en se recroquevillant sur elles-mêmes. Nous ne le voulons pas.

Cette opération a été rendu possible grâce à la collaboration de la Communauté de Communes des Collines du Matin, propriétaire à Cottance d'une parcelle de terrain constructible, disponible, et idéalement située.

Le cadre étant donc défini, il nous fallait réfléchir ensemble sur la forme et la vocation de cette future zone. Nous avons été aidés en cela par une étude de l'organisme « Epures », agence d'urbanisme émanant du Conseil Départemental de la Loire, qui préconisait un certain nombre d'axes de réflexion autour de la notion de développement durable, d'insertion paysagère, d'utilisation des ressources, d'adaptation à la demande locale en matière de logement. Ce sont ces recommandations qui servent de base à la construction d'un Eco Hameau sur son aspect environnemental.

Celui-ci se distingue également d'un lotissement traditionnel de par son aspect social et relationnel novateur entre les habitants.

Pour cela, il doit d'abord s'efforcer de rester abordable en termes de prix. Il doit également penser à l'organisation de sa vie interne en créant des espaces partagés (jardins, vergers, placettes, parc animalier). Ceci permet de maîtriser l'aspect « quartier dortoir » et d'autre part d'assurer la liaison avec le bourg existant.

L'embauche d'une agence d'urbanisme spécialisée (Aptitude aménagement) a permis la mise en forme de ces idées après de longs mois de réflexion et d'études. Un partenariat a été instauré avec un bâtisseur de maisons traditionnelles et un constructeur de maison bois pour assurer l'unité paysagères de l'ensemble. Un certain nombre de lots libres seront également vendus pour des projets individuels dans le cadre de la chartre de construction paysagère imposée pour une parfaite intégration au site.

Les travaux sont en cours.

La commercialisation débutera à la fin de cet été.

Elle sera assurée par la Mairie de Cottance. Un dossier explicatif complet est en préparation. Il sera disponible en mairie prochainement. Les premières constructions verront le jour en début d'année prochaine.

Ecole

Le RPI comptait, en 2014/2015, 131 élèves dont 63 à Cottance : 21 GS/CP avec Florence GRIVOT, 22 CE1/CE2 avec Alexandre GIRARD et 20 CE2/CM1 avec Didier MOURIERAS.

L'exposition de la bibliothèque du 28 mars :

Les araignées n'étaient pas les bienvenues à l'exposition de la bibliothèque : elles ont 8 pattes, ce ne sont pas des insectes.

Quelques exemples de réalisations : papillons, libellules, fourmis et lucarnes….

La soirée théâtre :

La classe des CE1/CE2

La classe des GS/CP

Le concert :

C'est devant un public toujours aussi nombreux que les élèves de la GS au CM2 du RPI Cottance/Montchal ont donné leur concert annuel à l'église de Cottance vendredi 22 mai. Vingt et un chants autour de la fraternité, de la tolérance et du vivre ensemble ont rythmé la soirée.

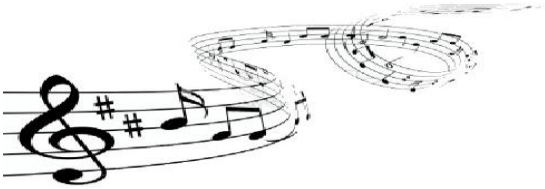

Les voyages :

Suite au projet météo réalisé en classe, les CE2/CM1 ont visité le centre météorologique d'Andrézieux-Bouthéon, le 19 mai 2015.

Le mardi 9 juin, les élèves de GS/CP et de CE1/CE2 se sont rendus au planétarium de Saint-Etienne et au château de Montrond-Les-Bains.

Le vélo :

Cette année encore, les élèves de CE1/CE2 ont parcouru les chemins autour du village sur leur vélo.

Bibliothèque Municipale

Le 28 mars, les enfants de l'école aidés de leurs maîtres et les bénévoles de la Bibliothèque, présentaient une exposition sur **Les Abeilles, Coccinelles, Sauterelles et les Autres Insectes**. Une rencontre avec un apiculteur, que nous remercions, permettait à chacun de mieux comprendre le monde des Abeilles.

Mouches de pêche, livres, jeux divers, origami, confection de petits papillons en papier, coloriage, réalisation d'une frise par les enfants, permettaient à tous les visiteurs, petits ou grands, de passer une agréable après-midi, en compagnie de « ces chères petites bestioles ! »

Les visiteurs ont pu aussi admirer, de beaux insectes en papier mâché, réalisés par les enfants de l'école, avec le concours précieux de leurs maîtres.

Merci à tous les visiteurs. A l'année prochaine, avec un thème différent.

Le 14 novembre 2014, le spectacle pour enfants « J'ai vu le Loup » de Pierre Zini, a rassemblé les enfants autour de contes, musiques, chansons, comptines et improvisations instrumentales.

L'incontournable certificat d'études, s'est déroulé le 18 Janvier, dans une ambiance festive, bien éloignée de celle de nos classes d'antan, où le sérieux et la rigueur étaient de mise !

Des romans divers- terroirs- policiers- fictions et autres, des documentaires en tous genres-géographie-histoire-sports-jardinage-cuisine-bricolage- arts et autres, sont mis à votre disposition, à emporter à la maison, ou à consulter sur place, en toute convivialité avec les bénévoles de la Bibliothèque.

Une cotisation de 6 Euros à l'ordre du Trésor Public, pour l'année et par famille, est demandée, afin d'apporter notre participation à la communauté pour leurs efforts de Lecture.

Venez pousser la porte de Votre Bibliothèque, vous y serez bien accueillir, pas seulement pour lire, mais aussi et surtout pour « discuter le coup » comme on dit par chez nous !

Pour la 4ème édition le prix du roman 2015 a été attribué à « *Le roi n'a pas sommeil* » *de Cécile Coulon - « L'horizon » de Patrick Modiano est arrivé en 2ème position et « le cœur régulier » d'Olivier Adam en 3ème.*

Pour 2016, l'inscription est ouverte (date limite 20 juillet). Elle est de 20€ pour l'achat des 3 livres afin de participer à l'après midi d'échange et de vote du 19 mars 2016 à la salle de la cure de Cottance

Répondez vite, vous nous faciliterez la tâche et vous n'oublierez pas ! Nous avons planché pour vous concocter une sélection aux ptits oignons !

Parlez-en à vos amis, le mode d'inscription est le même

Si vous en voulez plus on peut vous parlez de la rencontre des lecteurs des 4 jeudis. Venez à la bibliothèque on vous expliquera !

Après inscription, Bonnes Vacances ! Bonnes lectures !

Familles rurales

Familles rurales
Vivre mieux !
Association de Cottance, Montchal

L'année 2014, l'association a comme toujours organisée de belles manifestations très bien accueillies par le public de Cottance, Montchal et d'ailleurs! Merci à tous de votre implication et de votre participation !

Le premier weekend de septembre a comme à l'accoutumé été marqué par la marche nocturne musicale qui a réuni encore pour cette année une centaine de marcheurs. Ces derniers, lors du relai installé au gîte de La Croix Saint Jean chez M. HERBEN, ont pu profiter d'un petit concert de musique baroque offert par les « Sans noms ».

Le repas de la marche a quant à lui été animé par une formation de Jazz Manouche, le Duo Anatole. Duo très spécial, capable de vous envouter avec des rythmes connus mais toujours aussi captivant et de vous faire rire de par leurs personnalités respectives : l'une est timide et posée, l'autre est extraverti et d'un naturel blagueur…Cocktail plutôt étonnant et détonnant

Le Duo Anatole – Jazz Manouche

La réussite de cette manifestation ne serait pas possible sans tous les bénévoles qui participent à l'organisation avant, pendant et après cette marche !

Merci à eux…en voici quelques-uns !!

En novembre, la bourse aux jouets a, elle aussi, connu un beau succès avec une quarantaine de vendeurs. Les acheteurs potentiels ont eu le loisir de découvrir de jolis jouets à des prix attractifs tout au long de la journée bien que beaucoup de jouets soient partis très vite dès le matin !!

Enfin, nous avons clôturé l'année en beauté et en chanson lors de la journée des Aînés qui s'est déroulée le samedi 6 décembre 2014 à la salle du théâtre de Montchal !

Une belle journée où l'amitié et la convivialité ont régné en maitre !!

Nous avons eu la chance d'avoir le groupe

HAT TRIO, composé de Hélène, Angélique et Thibaud… groupe formé pour l'occasion et qui a su ravir le public par des chansons joliment interprétées et un petit spectacle de claquettes qui a séduit les petits comme les plus grands !

Si vous aussi vous voulez nous rejoindre lors de ces manifestations…à vos agendas !!

- Si vous souhaitez découvrir les coins et les recoins de Cottance c'est le samedi 5 Septembre 2015 pour la Marche nocturne. Départ à 18h30. Tarifs : 11€ pour les adultes à partir de 12 ans et 5€ pour les enfants entre 5 et 12 ans (tarif comprenant la marche, le relai, le repas et le spectacle !)Cette année le spectacle sera assuré par Romain LATELTIN, pour découvrir son univers allez faire un tour sur son site www.romainlateltin.com
- Pour faire place nette dans la chambre des enfants avant l'arrivée fracassante du Père Noël, rdv à la salle des fêtes de Cottance le vendredi 13 novembre pour déposer les jouets. Le samedi 14 novembre pour faire vos emplettes. Retour des invendus le lundi 16 novembre.

- La journée des Ainés et son célèbre pique-nique d'hiver se déroulera le samedi 5 décembre 2015 à la salle d'animation de Cottance (réservé aux adhérents Familles Rurales de Cottance-Montchal)

Encore merci à tous les bénévoles qui participent à l'organisation de toutes ces manifestations !

La Chorale Au Chœur des Collines

Une année bien remplie au « Chœur des collines » !

Dirigée par sa très sympathique et dynamique chef de chœur Florence Grivot, la chorale de Cottance/Montchal « Au chœur des collines » a eu une année 2014 bien remplie avec de nombreux concerts.

Le 9 février à Montrond les bains pour les hospitaliers de Lourdes, le 30 mars à Lyon à l'église Saint-Bruno des Chartreux, le 25 avril à Salt pour l'association « Vivre à la maison » qui œuvre pour le maintien à domicile des personnes handicapées, le 15 juin à la kermesse de Salvizinet pour l'association Access, le 21 juin à Usson en Forez pour la fête de la musique sous un soleil de plomb, le 29 juin à Marols sous la pluie et le 4 juillet à Cottance pour son concert de fin d'année.

Suite au festival de chorales qu'elle avait organisé en juillet 2013 elle a été invitée par un chœur d'enfants roumains de Alba Julia chez qui elle s'est rendue du 9 au 14 juillet.

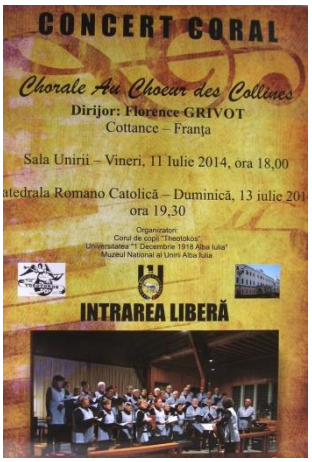

Très bien reçue par le chef de chœur : le père Calin, elle a pu faire de nombreuses visites dont celle de la bibliothèque renfermant de nombreux ouvrages d'une valeur inestimable et celle d'une impressionnante mine de sel. La visite de deux impressionnants monastères orthodoxes a beaucoup marqué les choristes par l'accueil qui leur a été réservé.

Après la pause de l'été les répétitions ont repris le 22 septembre.

Le 25 octobre la chorale participait à un festival de chorales à Cours la ville, le 9 novembre elle donnait un concert à Feurs pour les hospitaliers, le 22 novembre, concert à Boën pour l'association Keur d'Afrique, le 8 décembre participation de quelques choristes à la fête des lumières à Cottance et le 12 décembre concert à Chambost pour l'association Lacim.

L'année 2015 a tristement commencé par le décès d'un membre le 19 février. Le chœur a repris sa série de concert à Roanne, le premier mars pour l'association Horizons, puis la chorale a été invitée à chanter à la fouillouse le 10 avril.

Du premier au trois mai, elle s'est rendue en Italie, à Varallo Sesia, petite ville du piémont où l'attendait le chef de chœur de Coro Varade qui avait participé au festival 2013. Le séjour fut très dense mais très sympathique avec de grands moments de partage avec différents chœurs.

Le 7 juin, elle se rendra à Bellegarde pour chanter pour l'association des parents d'élèves de Montillet, le 12 juin ce sera à Salt qu'elle se produira pour l'association « Vivre à la maison », elle terminera sa saison de chants par son concert annuel le vendredi 3 juillet à Montchal.

Jusque-là affiliée à « Familles rurales » la chorale a souhaité s'en séparer et créer une nouvelle association indépendante dont les membres sont les suivants :

En haut de gauche à droite : Maryse Boichon, Gisèle Dupayrat, Marie-Christine Gouton (Secrétaire), Pierre Basset (Trésorier adjoint), Véronique Fessy (Secrétaire adjointe), Geneviève Barou, Dominique Novat (Président), François Mollon, Jean-Louis Zerr (Vice-président) et Christiane Mérieux.

En bas de gauche à droite : Florence Grivot (Chef de chœur, membre de droit), François Mireaux, Geneviève Bergèse, Alexandre Girard, Delphine Dalex (Trésorière) et Jean Pissochet.

Le chœur des collines est une grande famille où il fait bon chanter !

Sou des écoles

Cette année, la présidente, Isabelle Melay était sortante, puisque son fils cadet a terminé l'école primaire. Nous la remercions pour le travail qu'elle a accompli au sein du sou.

Elle est remplacée par deux co-présidentes : Nelly BOURZAY (déjà à la vice-présidence l'année dernière) et Marlène LEPROHON, nouvelle venue dans l'association.

Le sou est une association animée par des parents volontaires et bénévoles. Elle permet de créer des liens entre les 2 villages, proposant des temps de convivialité, et de partage.

Grâce à ses bénéfices, les enfants du RPI peuvent faire des activités, comme financer entre autre l'activité piscine qui a un gros coût (3 participations de financement : les mairies, le sou et les parents), des sorties éducatives, voyages scolaires……

Chaque année nous organisons un loto début décembre, au mois de mars un spectacle pour enfants, et la fête de l'école, et plus cette année 2014/2015, 2 ventes de pizzas, puis pour changer , une vente de chocolats Jeff De Bruges pour Pâques,. Nous sommes très contents de la participation des familles.

Nous essayons de varier et cherchons de nouvelles manifestations, nous sommes un groupe dynamique et nous ne fermons pas la porte aux idées propositions…… Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre, il n'y a aucun engagement, vous pouvez donner vos idées, aider à la préparation et au bon déroulement de celles-ci !!

La fête de l'école annonce les grandes vacances, donc nos petits seront contents de nous présenter leur spectacle et pour clôturer cet après-midi nous dégusterons une paella géante, préparée par les poêlons de Nan (Cottance).

Les membres du bureau remercient les papas qui viennent chaque année aider à installer la salle de Montchal (pour installer les tapis de sols qui sont lourds !!!) Ils se reconnaitront. Merci.

Pour terminer, le sou des écoles ne pourrait pas vivre sans parents volontaires. Ainsi, nous comptons sur la participation d'un grand nombre de parents. N'hésitez pas à nous rejoindre …

Les dates des réunions sont indiquées sur notre site internet : http://soudesecolescottancemontchal.asso-web.com/.

COMPOSITION DU BUREAU : (de gauche à droite)

Marlène LEPROHON (Co-présidentes), Christelle DUTEL (Secrétaire adjointe), Nelly BOURZAY (Co-présidentes), Marie Laure JAROS (Trésorière), Myriam COUBLE (Secrétaire) et Fabienne DUBOEUF (Trésorière adjointe)

- ✓ Vie de la Communauté chrétienne, village de Cottance :

La célébration de la Messe dominicale à l'église de Cottance a lieu le 2ème dimanche des mois impairs à 9 h, et ceci Jusqu'au 31 août 2016.

La prochaine célébration est fixée au Dimanche 12 juillet à 9 h.
Ce calendrier est établi, en fonction de la disponibilité des prêtres du secteur, qui ont la charge des 23 clochers qui composent la Paroisse Saint-Paul en Forez-Donzy.

- ✓ Le service liturgique du clocher de Cottance est composé de 3 équipes :
  Équipe 1 : Solange BURON, Elyane BOURRAT, Christiane MÉRIEUX
  Équipe 2 : Emmanuel PICHOL, Jean BOURRAT, Christiane MÉRIEUX
  Équipe 3 : Nathalie YVOREL, Christiane MÉRIEUX
  Organiste Christophe BALMET

Nous remercions chaleureusement l'organiste, Christophe BALMET qui dispose d'un temps limité de par ses études, et ses autres activités au niveau de la paroisse, mais qui fait tout de même le maximum pour venir nous accompagner à l'orgue lors de nos célébrations dominicales.

Bien qu'il n'y ait pas eu une messe pour Noël (2014) à Cottance, nous adressons un grand merci aux mamans et aux enfants des catés qui ont décidé de consacrer du temps, avec très peu de moyens, pour réaliser dans notre église, une très belle crèche.

- ✓ Service funérailles : Christiane MÉRIEUX 04 77 28 04 48 et Sabrina DEBULOIS
- ✓ Responsable pour Cottance au Relais Montagne : Christiane MÉRIEUX 04 77 28 04 48 et Nathalie YVOREL 04 77 28 05 97 (Remplaçante)
- ✓ Service fleurissement de l'église : Bernadette BOURRAT 04 77 28 09 67 et Maria BARATA. Remplacement : Yvonne DUCREUX et Thérèse VERRIÈRE.
- ✓ Trésorier du clocher : Daniel GUILLET 04 77 28 05 06. Il a la charge de l'encaissement des intentions de messes données par les paroissiens et la comptabilité des quêtes.
- ✓ Service ouverture et fermeture de l'église : Pierre PINAY 0477 28 05 37
- ✓ Service Baptême : Relais Montagne Lucie FATISSON Panissières 04 77 28 78 32
- ✓ Inscription au Caté : MP FEURS Sandra RAINSSANT 06 62 81 27 29. Adresse courriel : initiationendonzy@orange.fr
- ✓ Mariage : Maison Paroissiale de Feurs : 04 77 26 08 58. Adresse courriel : st-paul-forez-donzy@wanadoo.fr

Nous remercions les personnes qui apportent des fleurs de leur jardin pour fleurir notre église.

Nettoyage de l'église

Afin de maintenir l'église du village propre et accueillante, nous prévoyons une corvée de nettoyage de l'église, sur une journée, courant 2ème quinzaine de juillet 2015 (la date n'est pas encore fixée à ce jour).Aussi, un appel est lancé à toutes les bonnes volontés, jeunes, retraités…. qui voudraient donner un peu de leur temps libre pour participer au nettoyage annuel.

L'équipe des bénévoles de la Communauté Chrétienne de Laïcs de Cottance,
à votre service !

Le trial, ce n'est pas si compliqué …

Il y a environ 2 ans, des passionnés de Trial à la section de l'AMRP (moto club Panissières) réfléchissaient comment partager cette passion et aussi de faire connaître ce sport. Pourquoi ne pas refaire vivre, 30 ans après, le fameux trial de Panissières ?

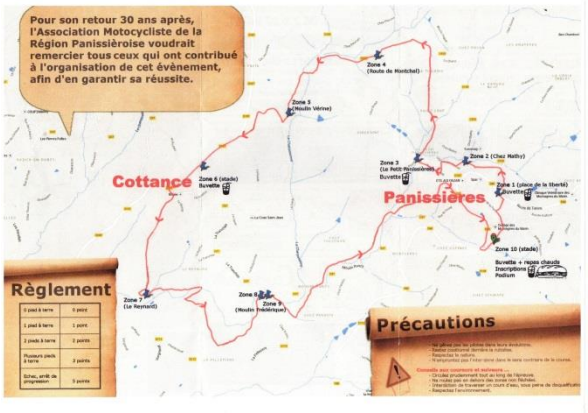

Voici les règles principales de cette discipline :

- ✓ Trial comptant en championnat de ligue régionale
- ✓ Pas de nombre de zone définie
- ✓ L'inter-zone doit être de maxi 15 kms
- ✓ Chaque pilote doit effectuer 3 passages sur chaque zone dans un temps imparti de 6H
- ✓ 4 catégories : S1 très bon, S2 bon, S3 moyen, S4 débutant
- ✓ Le tracé de chaque catégorie sur la zone est indiqué par des flèches de couleur (S1 > bleu, S2 > jaune, S3 > jaune, S4 noir)
- ✓ Chaque pilote peu avoir un assistant
- ✓ Chaque pilote doit être muni d'une carte de pointage

Une zone c'est quoi :

DELIMITATION : Délimités autant que possible par des obstacles naturels. Cependant, la largeur pourra être réduite artificiellement par endroits par des flèches, laissant une ouverture minimum de 1,20 mètre.

L'accès aux zones non-stop n'est autorisé qu'aux Commissaires et concurrents à moto.

FRANCHISSEMENT DE LA ZONE : Les pilotes de chaque catégorie doivent franchir exclusivement les portes formées par les flèches qui leur sont réservées. Il est interdit de franchir dans un sens ou dans l'autre une porte formée par les flèches d'une autre catégorie (voir schémas ci-après pour explications visuelles).

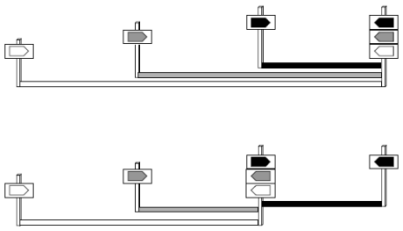

LES PENALISATIONS :

- Réussite = 0 point
- Un pied à terre ou appui* = 1 point
- Deux pieds à terre ou appuis = 2 points
- Trois pieds à terre ou appuis et plus = 3 points
- Echec = 5 points

LE LANGAGE GESTUEL DU COMMISSAIRE DE ZONE (bras levé le plus haut possible)

Notifier : le « sans faute » (o pt) : poing fermé

1 point de pénalisation : poing fermé, pouce levé

2 points de pénalisation : index levé, pouce en position horizontale (forme en L des 2 doigts). Les autres doigts sont repliés

3 points de pénalisation : même positionnement que précédemment pour l'index et le pouce. Le majeur est levé.

5 points de pénalisation : COUP DE SIFFLET INSTANTANNE AU MOMENT DE L'ECHEC et croix formée par les 2 avant-bras.

Moto-club « Les chèvres blanches »

La saison 2015 a débuté par l'Assemblée Générale le 11 janvier.

Le bureau a été reconduit :
Président : Alain Thuinon
Vice-Président : Jean –Jacques Bourrat
Trésorière : Céline Mérieux
Trésorier Adjoint : Norbert Plotton
Secrétaire : Mireille Micolon
Vice-Secrétaire : Jérôme Mérieux.

A ce jour, le Moto Club Les Chèvres Blanches compte 25 adhérents. Les sorties se déroulent le 1er dimanche de chaque mois.

Le Moto Club a organisé avec Le Comité Des Fêtes une journée TRIAL le 29 Mars avec un stand de crêpes et gaufres tenu par le CMJ.

Les prochaines sorties :

- ✓ 14-15-16 mai direction Anduze.
- ✓ Week-end du 15 août. En préparation une sortie au Puy Du Fou.
- ✓ Le 31 Octobre « soirée Potée » et « Atelier Citrouille » pour les enfants.
- ✓ Le 12 Septembre journée « Moules Frites » et baptême moto avec l'association de la Pétanque Cottançoise.
- ✓ L'inscription pour le baptême moto sera de 9H à 13H pour plus de renseignements vous pouvez nous joindre au 06/14/55/43/48.

Les Lagopèdes

L'assemblée générale des LAGOPEDES a eu lieu le vendredi 21 novembre 2014. Une rétrospective de l'année 2014 a été présentée ainsi que le bilan financier. 414 marcheurs pour la randonnée de septembre seulement un petit bénéfice. Il a été cependant décidé de remettre un chèque de 200 euros à l'étincelle de Panissières ainsi qu'un chèque de 200 euros au CCAS de Cottance.

Les activités pour 2015 :

- ✓ **6 Mars** soirée diapos préparée par André très belle soirée qui s'est terminée par
- ✓ une dégustation de bugnes
- ✓ **12 avri1** marche restaurant 2 marches au programmes 5km et 12km et restaurant vers 12h30 à Rozier en Donzy très bon repas préparé par le restaurant les pierres folles
- ✓ **1er mai** marche aux cornes d'Urfée annulée à cause du mauvais temps
- ✓ **13 et 14 juin** sortie de 2 jours à allevard en Isère randonnée au programme et bonne humeur
- ✓ **20 septembre** marche des lagopèdes

Chaque mardi, des départs de marche en groupe ont lieu de la place du monument, départ vers 14h l'été et 13h30 l'automne, marche de 5km 12km ou plus pour ceux qui le désirent (en général 3 groupes). Vous pouvez venir nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Contact : E-mail:lagopedes@laposte.net

La pétanque cottançoise

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 1er mars 2015.

Le président Christophe Bernard a présenté le bilan moral 2014 dans lequel il ressort que l'association a réalisé une bonne activité. Pour l'année 2014, il y a eu 40 adhérents inscrits effectifs en augmentation par rapport à la saison 2013. Le bilan financier est excédentaire.

Le tarif des inscriptions est de 20€ adultes et 10€ enfants (jusqu'à 12 ans inclus) et moitié prix pour l'inscription d'un troisième membre d'une même famille.

La soirée paëlla s'est déroulée le 21 mars dans une bonne ambiance.

La saison à débuter le vendredi 1er mai nous vous attendons les mardis et vendredis à 20h30 et les dimanches à 10h30.

Un nouveau bureau a été réélu suite à la démission de Monsieur Dang-Viet David (à gauche).

Il est composé comme suit (de droite à gauche) : Isabelle Dumas (Trésorière), Christophe Bernard (Président) et Céline Merieux (Secrétaire).

DATE A RETENIR :

- ✓ Le 13 juin la pétanque Cottançoise se rendra à Panissières
- ✓ Le 20 juin 4ème but d'honneur au terrain de pétanque
- ✓ Le 26 juin nous accueillerons le club de Pouilly-Lès-Feurs
- ✓ Le 12 septembre journée Moules-Frites avec baptême moto

Si vous êtes amateur de pétanque n'hésitez pas à vous inscrire afin de passer de bons moments et partager une même passion.

Pour plus de renseignements contacter Christophe Bernard (06/18/20/65/55) ou Isabelle Dumas (04/77/28/08/98)

Le club du 3ème âge

Le club a fermé ses portes début juillet pour la saison d'été.

Le bureau se pose la question si l'activité peut continuer. Malgré un nombre d'adhérents de 17 personnes, nous nous retrouvons très peu les jeudis après-midi, et sommes en questionnement quant au devenir de notre club.

La reprise se fera le jeudi 10 septembre à 14h30 à la salle de la cure.

Assemblée générale en février 2015 (de gauche à droite) :

Simone Denis – Daniel Guillet – Yvonne Ducreux - Colette Dutel - Cécile Burnichon - Marie et Jean Lopez – Etienne Dussud – Dedette Trottet.

L'Union des chasseurs de Cottance

La saison de chasse 2014-2015 n'a pas été à la hauteur des actions entreprises :

✓ Côté « Petit Gibier », les efforts poursuivis dans le repeuplement n'ont guère payé la saison dernière malgré un hiver clément et printemps bien ensoleillé et le tableau du chasseur cottançois pour la deuxième année consécutive n'a pas été brillant !

✓ Côté « Grand Gibier » : le plan de chasse chevreuil a été réalisé avec le constat d'une bonne reproduction et donc d'un effectif plus nombreux. Le prélèvement de sangliers a été plus faible que l'année précédente ce qui n'a pas permis à chaque chasseur de participer au partage.

Pour préparer la prochaine saison, les chasseurs continuent leur action pour la biodiversité et la préservation des espèces sauvages :

✓ Les semailles de graines de culture à gibier (sarrasin, millet, …) avec l'aide d'agriculteurs afin de pouvoir nourrir gibier et qu'il puisse passer l'hiver, car le gibier ne trouve plus pitance ni refuge dans les haies qui se raréfient.

✓ L'entretien des garinières (espaces de protection pour les lapins et les lâchers de perdrix) et le repeuplement de perdrix, lapins et faisans,

✓ Les actions de battue, piégeage et déterrage des nuisibles, qui ont permis de diminuer la population de renards sur notre commune et ainsi, préserver dans une certaine mesure, gibiers mais aussi poulaillers.

Hommage aux anciens responsables de notre société : l

Si ces dernières années nous avons vu partir de notre société de nombreux chasseurs qui, avec l'âge, ont raccroché le fusil ou ont trouvé notre territoire trop accidenté et se sont tournés vers d'autres chasses moins fatigantes (gibier de passage, chasse en plaine,…), nous avons vu aussi avec satisfaction entrer dans notre société de nombreux jeunes chasseurs attirés par notre territoire et la convivialité de notre groupe.

Ainsi cette année, notre association tient à remercier les « anciens » qui ont œuvré pour que la chasse reste un sport et un plaisir dans le respect des Hommes et de l'environnement ce qui a permis à notre association fondée en 1909 de poursuivre son activité. C'est pourquoi**, Jacques De LEMPS, notre maire, nous accueillait le 31 mai à la mairie, pour la remise de la médaille de bronze à Maurice MAGAT par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire** (représentée par Guy GOUTTEFANGEAS, administrateur responsable de notre secteur et Jean-Marc SORLIN vice-président). Cette médaille est une récompense pour avoir présidé notre association dès l'âge de 24 ans, et ce, pendant 33 ans. C'est aussi pour son dévouement, son action déterminée, son charisme, ses qualités relationnelles et d'écoute (maintien de bonnes relations entre chasseurs, propriétaires, agriculteurs et les instances) pendant ses 33 ans de présidence. Mais c'est en réalité une récompense qu'il partage avec toute l'équipe qui a travaillé avec lui, aux différents postes (vice-président, trésorier, secrétaire, …) pendant de nombreuses années. Car, avec la meilleure volonté du monde, un seul homme ne peut répondre à la responsabilité de président de chasse sans une équipe qui lui apporte son aide, ses compétences, sa complémentarité (connaissance des Hommes, du

terrain, des techniques et règles de chasse, rigueur comptable et administrative, …), sans parler de la disponibilité !

Un grand merci à Maurice et à tous ces amis chasseurs, anciens sociétaires du bureau !

Les chasseurs vont se réunir en assemblée générale le 12 juin prochain. Ils se retrouveront le dimanche 14 juin autour d'un « méchoui », avec, faute de sanglier, un porcelet cuit à la broche partagé dans un moment convivial.

Le mercredi 12 août à 14h : CONCOURS DE BELOTE organisé par l'Union des Chasseurs de Cottance à la salle communale : nous vous y attendons nombreux pour 'taper le carton', passer un moment agréable, et déguster notre casse-croûte composé principalement de produits locaux !

L'Etoile Forézienne

L'année 2015 sera assez calme peu de manifestations au programme. Une seule sortie pour l'instant : la tournée de brioche de la fête à Rozier en Donzy le dimanche 28 juin le matin.

Le manque de musicien se fait beaucoup sentir. L'effectif est d'une vingtaine de musiciens malgré le renfort de Salvizinet. Ce problème n'est pas unique pour l'étoile forézienne. La cause est que les anciens abandonnent à cause de l'âge, mais aussi la maladie, le travail..... et la relève n'est pas là.

Le samedi 27 juin nous apprenons malheureusement le décès de notre président Bernard Ducreux, après une longue hospitalisation. Nous n'oublierons jamais son engagement et son dévouement au sein de l'Etoile Forézienne.

Les musiciens lui ont rendu un dernier hommage lors de ses funérailles, et présentent leurs plus sincères condoléances à son épouse et ses enfants.

Nous devons réagir vite pour la continuité de notre société musicale.

Un appel est donc lancé à toutes les personnes intéressées pour jouer d'un instrument

Contact 04 77 28 30 38

Le Badminton

Depuis 2 ans, une douzaine d'adhérents s'adonnent aux joies de la raquette et du volant.

Notre petite structure familiale se réunit 2 lundi par mois, de 19h30 à 21h30, les semaines impaires.

On rigole bien, mais attention, nous ne sommes pas à la plage !!! Le Badminton, ça envoie !!!

Venez nous rencontrer, cela se passe à la salle des fêtes de Montchal.

Gilles vous prêtera une raquette, vous deviendrez adeptes, et vous progresserez avec ses précieux conseils…

En 2014, la cotisation était de 10€ pour les adultes, et 5€ pour les enfants.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Gilles au 07 89 77 20 90.

Le club œnologique

N'en déplaise à Monsieur Evin, brillant auteur de la loi contre l'alcoolisme, l'œnologie reste une science qui traite de la fabrication et de la conservation du vin. Il est pour cela question de curiosité, de découverte, dans un esprit de qualité plutôt que de quantité et d'abus.

Cette activité a depuis un an son club à Cottance. Il regroupe des amateurs plus ou moins confirmés ainsi que des débutants qui se réunissent tous les quinze jours pour partager et améliorer leurs connaissances dans ce domaine.

Il accueille sans distinction les dames comme les messieurs et a depuis quelques mois un instructeur à domicile, ancien professionnel et spécialiste très expérimenté, qui vient renforcer par son savoir les conseils des animateurs bénévoles et fondateurs du club.

L'ambiance y est simple et conviviale, elle met cette spécialité riche en couleurs et en saveurs à la portée de tous.

Vous avez envie de découvrir la vigne, les cépages, la dégustation ? Venez nous rejoindre à la rentrée. Nous parlerons ensembles des régions viticoles, des accords avec les mets et de beaucoup d'autres choses sympathiques…… avec modération !

Renseignements : Jacques De Lemps 06 07 87 18 68 – Stéphane Fauconnet 06 60 96 94 22 - Noël Vial 06 14 70 78 01

Le comité des fêtes

Après quelques mois de repos, le comité des fêtes a débuté la saison 2015 en janvier, par son assemblée générale.

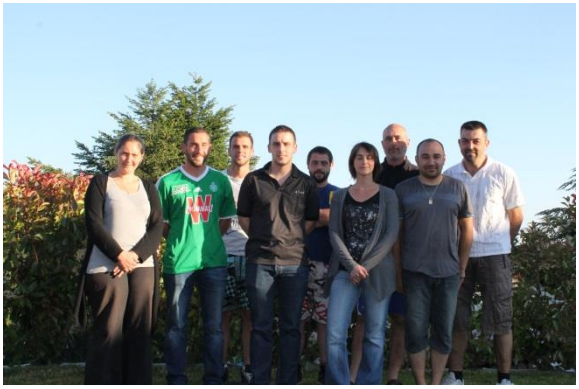

Le nouveau bureau est composé de : (de gauche à droite) : (secrétaire) Edith CHAMPANAY, (président) Enguerrand LIGOUT, (trésorier-adjoint) Anthony LIGOUT, (secrétaire-adjoint) Gaëtan LIGOUT, (vice-président) Aymeric LIGOUT, (vice-secrétaire) Laëtitia JUIF, (vice-trésorier) Fabrice FAYOLLE, (vice-président) Julien CHARNAY et (trésorier) Frédéric GRANGE

Pour toute demande de prêt ou location de matériel, veuillez contacter M. Gaétan LIGOUT au 06 27 95 37 62.

Programme 2015

Concours de belote d'été
Le concours de belote sera organisé le dimanche 12 juillet à 14h00 dans la cour de l'école. Un casse-croûte est offert à chaque doublette.

Fête patronale
Samedi 18 juillet : tournée de brioches

Vendredi 24 juillet
à partir de 22h30 : bal des années 80-90

Samedi 25 juillet
à partir de 13h30 : tournoi de foot en sixte au stade, inscriptions des équipes auprès de Julien CHARNAY au 06-85-33-89-75 jusqu'au 20 juillet.
A partir de 22h30 : bal des jeunes gratuit avec « Sono Evasion ».

Dimanche 26 juillet
A partir de 11h30 : apéritif-concert avec la clique « l'étoile forézienne » de Cottance.
A partir de 15h00 au stade : démonstration de football freestyle avec le champion du monde GAUTIVITY et Baby-foot humain
A partir de 18h30 dans la cour de la mairie : apéritif concert avec les « Z'amuse gueules » suivi du buffet froid à volonté élaboré par Sébastien Berne Traiteur.
A partir de 22h00 : retraite aux flambeaux avec la fanfare « la montagnarde » suivi du feu d'artifice.
A partir de 22h30 : bal musette gratuit avec « Magali PERRIER »
Bal des jeunes gratuit avec « Sono Evasion ».
Lundi 27 juillet
A partir de 14h00 au stade : concours de pétanque.
Mardi 28 juillet
A partir de 14h00 : concours de boules lyonnaises.

Dimanche 18 octobre : Fête du boudin / Foire artisanale et vide greniers

AJC

Après de nombreuses années sans manifestation, l'AJC de COTTANCE est de retour ! Nous avons organisé avec l'aide du comité des fêtes un tournoi de foot sur consoles de jeux amateurs qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale le 20 mars. Une vingtaine de joueurs de notre commune et des communes environnantes étaient présents.

Contre toute attente et ayant dû s'entrainer fortement en cachette, Julien FAVIER est sorti vainqueur de ce tournoi qui l'opposait a Maxence BASTION d'Essertines-en-donzy.

Nous souhaitons remercier Christiane MERIEUX, le club de l'ASSE, le groupe théâtral pour tous les lots qu'ils nous ont fournis. En espérant vous voir lors de nos prochaines manifestations.

Théâtre

Cette année retour de la troupe « les contents d'soi » qui vous a présenté la pièce « les parasites sont parmi nous » comédie en 3 actes de Yvon Taburet.

Le public est venu nombreux aux quatre représentations qui ont eu lieu dans la joie et la bonne humeur.

Nouveau cette année il y avait trois sketchs avant la pièce dont un avec une jeune actrice Duret Manon que la troupe félicite pour sa prestation.

Autre nouveauté, la réservation des places se prenait à l'office de tourisme à Panissières ou sur internet, ce qui sera reconduit l'année prochaine.

Il est temps pour la troupe de prendre un peu de repos mais avant de vous quitter un grand merci à toutes les personnes qui nous apportent leur aide lors des représentations.

La troupe remercie encore le public sans qui rien n'est possible.

Toutes personnes intéressées pour un rôle ou toute autre contribution pour l'association peuvent contacter un membre du bureau :

Noël Vial : 04 77 28 07 06
Florence Buron : 04 77 28 55 07
Céline Mérieux : 04 77 28 07 03

L'année 2014 :

✓ **Journée découverte :**

Comme chaque année, l'association a fait une sortie à la découverte d'un village ou d'un lieu touristique du département : le 20 juillet les sociétaires ont pu visiter la magnifique commune de St Bonnet le château et la miellerie "la grange aux abeilles" à Estivareille.

Les enfants ont lu les contes

✓ **Marche du patrimoine :**

Notre balade familiale « Contes et légendes de chez nous » s'est déroulée le dimanche 28 septembre 2014. Elle a rassemblé **49 participants soit 17 familles**. Manifestation très sympathique, du coup les contes ont été lus par les enfants.

✓ **Point sur l'opération intercommunale "terre de tisseurs" :**

Les panneaux ont été installés : aux entrées du village, au centre village, à l'atelier Lauvergnat, devant l'église, vers les meules, au pied du diable, au moulin Roche. L'animation de cette opération est en cours : cet été des visites vont être organisées autour de ces panneaux : une est programmée à Cottance sur le tissage et le chanvre le jeudi 27 août 2015 (inscription à l'office de tourisme).

Projets 2015 :

✓ **Prochaine journée à la découverte du patrimoine ligérien**.

La date choisie est le dimanche 21 juin. Visites prévues : musée d'art et d'industrie à Saint Etienne, puis l'après-midi village de Chambles et château d'Essalois.

✓ **Réservez votre dimanche 27 septembre** pour notre **Marche du patrimoine sur le thème de la Résitance !**

En effet cette année nous allons découvrir le patrimoine de nos voisins, avec un événement qui a marqué toute notre région pendant la deuxième guerre mondiale : les combats du maquis du Magat à Montchal.

Nous vous proposons une marche à destination du monument édifié à la mémoire des combattants tombés lors de ces combats.

Le monument à la mémoire des combattants du maquis du Magat à Montchal

En résumé :

Dimanche 27 septembre 2015 : marche du patrimoine

Marche de 5 km (aller) en groupe jusqu'au monument des combats du maquis du Magat (MONTCHAL).

Départ à 9h de la salle d'animation. Explications au monument avec l'association archéologique de Montchal puis découverte du musée du village. Repas tiré du sac (à fournir) puis retour à pied ou en voiture. Inscription : 5 € par famille

Renseignements 04 77 28 07 06 /06 30 87 05 11

Les membres de l'association en repérage pour la marche

Petit changement au sein du bureau de l'association :

Arrivée de Nathalie Yvorel qui devient secrétaire. Dominique Rouilly reste trésorière et Stéphanie Thimonier Vial présidente.

Si vous êtes intéressé par l'histoire et le patrimoine de votre commune, n'hésitez pas à nous contacter !

La boule cottançoise

Challenge H. Noblecour
à D. Roche & L. Duret

Challenge Paul & Germaine
Verrière à Zef & Françoise

Challenge des Disparus
à Ph. Lauvergnat & G. Porté

L'école de boules ne fonctionne plus à Cottance.
Les 2 jeunes cottançois qui ont continué, sont allés rejoindre le groupe de Montchal.

Voici une photo qui rappelle qu'il y avait, il n'y a pas si longtemps, une bonne petite équipe de jeunes à Cottance (nostalgie pour certains bouliste…)

MANIFESTATIONS à venir :
Samedi 11/07 : voyage de la société
Vendredi 07/08 : Concours de boules entre sociétaires 17h à la société
Dimanche 09/08 : Journée détente de la Société 11H30 à la société
Vendredi 21/08 : Concours de boules 16 doublettes retraités 13h30 à la société
Samedi 05/09 : Concours de boules des classes et soupe aux choux à 13h30 à la société
Samedi 28/11 : Concours de belote de l'union bouliste Forez Donzy 14h à la salle d'animation

Informations diverses

Défibrillateur

Suite à la proposition de Karen et Marilyne, huit enfants ont participé à l'initiation du défibrillateur. Les adultes ont également eu la chance de bénéficier de la formation de Mickael et Christophe. Merci à eux.
Il est rappelé que cet appareil extrêmement simple à utiliser reste à la disposition de tous dans le couloir Rez de Chaussé qui mène à la bibliothèque (cour de la mairie).

Le pays

Suite au courrier adressé par M. Le Maire au journal « Le Pays », concernant le nouveau découpage qui inscrit la commune de Cottance dans l'édition de Tarare (au lieu de Feurs), il a été proposé en réponse à ce courrier, **une offre spéciale d'abonnement aux 2 éditions pour seulement de 99€ au lieu de 134€ par an**

Association des Jeunes des Collines du Matin

L'AJCM est une association de la communauté de communes des collines du matin.
Celle-ci propose un accueil jeune de 11 à 18 ans.
Deux animateurs, Aurélie et Sylvain sont présents pour encadrer nos ados, ils proposent des accueils dans les 7 communes de la Com Com.
Pour ce qui concerne Cottance, 6 jeunes se retrouvent chaque mercredi à la salle de la cure de 13h30 à 15h30.
Cette année nos jeunes ont travaillé sur leur projet : EUROPAPARK. Elles se sont réunies les mercredis et avec Aurélie ont fabriqué créée des objets mis en vente au commerce, pour financer leur projet. Le but de ces accueils jeunes est qu'ils proposent, et mettent en oeuvre des actions pour financer et organiser les camps, les journées des vacances. Les jeunes sont du coup très investi dans les activités et du coup, nos ados apprennent l'autonomie, la gestion (entre autre de l'argent : en camp gérer le budget alimentation…). Il est important, qu'ils prennent des responsabilités.
Si vos enfants sont intéressés par cet accueil de loisirs pour ado vous pouvez contacter Aurélie
06-84-54-67-71 Com Com de Pannissières
Site internet de la Com Com : www.collinesdumatin.fr
Page facebook : collines du matin
Courriel : ajcm@collinesdumatin.fr

« Terre de tisseurs, terre d'excellence »

Durant le mois d'octobre, vous avez vu fleurir de nouveaux panneaux sur les différentes communes des Collines du Matin.

Ces panneaux ont été implantés dans le cadre du programme « Terre de tisseurs, terre d'excellence ». Mené par la communauté de communes des Collines du Matin, conjointement avec la communauté de communes de Balbigny, en s'appuyant sur l'expertise de l'office de tourisme et des deux musées textiles de Bussières et Panissières, il a pour but principal de valoriser le patrimoine local textile et rural.

Trois types de panneaux différents ont ainsi été réalisés :

- ✓ Les panneaux d'entrée de bourg
- ✓ Les panneaux centre-bourg.
- ✓ Les panneaux d'interprétation, ils sont situés devant les bâtiments remarquables que chaque commune a sélectionnés et souhaité mettre en avant.

L'inauguration s'est déroulée le samedi 8 novembre à partir de 17h sous la conduite de Jean-Michel Merle, et en présence de M. Bernard Fournier, sénateur de la Loire, des représentants des 21 communes concernées et des deux musées.

Le programme « Terre de tisseurs, terre d'excellence » regroupe un ensemble d'actions en faveur du développement touristique et patrimonial du territoire, axé principalement autour du textile.

Nos déchets

Tri sélectif

Stéphanie du service environnement de la Communauté de communes a présenté un tableau récapitulatif où il apparait clairement le pourquoi du tri sélectif.

Services	Coût	Tonnages collectés	Coût/Tonne
Ordures ménagères	309 717,00 €	1 621	191,00 €
Déchetterie	135 560,00 €	1720	79,00 €
Collecte sélective	4 534,00 €	481	9,00 €

Il est important de trier nos déchets :
Ce tableau nous montre les économies que nous pouvons faire au niveau de la collectivité en triant nos déchets !!!

1 tonne de déchets apportée à la déchetterie coute 8 fois plus chère que si elle est déposée au tri sélectif et 20 fois plus chère si elle est collectée par le camion poubelle.

La déchetterie intercommunale : NOUVEAUX HORAIRES !

	HORAIRES	
	Du 1er novembre au 31 mars	**Du 1er avril au 31 octobre**
Du lundi au vendredi	13h30 à 17h30	14h30 à 18h30
Samedi	9h à 12h et 13h30 à 17h30	9h à 12h et 14h30 à 18h30

Des composteurs sont disponibles à la communauté de communes au prix de 30€

Abandon sauvage de déchets

INCIVILITE : Publication faite sur service-public suite au décret N° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autre :

Abandon sauvage de déchets : jusqu'à 450 euros d'amende

Publié le 09.04.2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
Peut-on être sanctionné pour abandon de déchets dans la rue ? Oui, il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique. Depuis le 26 mars 2015, l'amende maximale encourue en cas d'abandon de déchets est passée de 150 euros à 450 euros.

Tous types de déchets sont concernés, par exemple : poubelles, mégots de cigarette, sacs plastiques, déjections (humaines ou canines), matériaux (tôle, ciment, bois…), liquides insalubres, et plus généralement tout autre objet quelle que soit sa nature.

Si l'auteur de la contravention est verbalisé sur place, une amende forfaitaire est prévue. Son montant est fixé à :

- **68 euros si le paiement s'effectue sur le champ ou dans les 45 jours,**
- **180 euros au-delà de ce délai**.

En cas de non-paiement ou si la personne verbalisée conteste l'amende, le juge peut condamner le contrevenant au paiement d'une amende pouvant **aller jusqu'à 450 euros (contre 150 euros avant le 26 mars 2015).**

À noter : l'abandon d'épave est puni de 1 500 euros d'amende, tout comme l'abandon de déchets transportés à l'aide d'un véhicule.

Photos prises récemment dans notre commune

Lieu dit « Chez Legras »

Route de Rozier

Au stade

LA MUNICIPALITE DE COTTANCE NE PEUT PAS TOLERER

DE TELS ACTES D'INCIVILITE

Avis au contrevenant

Office du tourisme

L'office de tourisme, un lieu d'accueil et de services !

- **INFORMATION** sur son territoire des Montagnes du Matin, mais également sur tout le département de la Loire.
- **BOUTIQUE** avec les produits locaux ou les créations de nos adhérents : bijoux, cosmétiques, tisanes, confitures, sirops, miel….Des coffrets cadeaux d'hébergements sont également à votre disposition.
- **VENTE de carte de pêche** et des **billetteries** tout au long de l'année.

Du côté de la randonnée…

- **SALON DE LA RANDONNEE de Lyon** qui a attiré sur 3 jours (du 20 au 22 mars) 13486 visiteurs, très intéressés par une destination comme la nôtre à une heure de l'agglomération lyonnaise.
- **LA MARCHE DU MONORAIL** a battu ses records de fréquentation puisque 1468 marcheurs ont participé à cette 37ème édition !
- **LES CIRCUITS VTT**, suite à un problème de qualité de balises, sont en cours de rebalisage par l'équipe de bénévoles de l'office de tourisme. Merci à eux pour cette lourde et longue tâche !

Et la communication ?

- **NOMBREUSES BROCHURES** en interne, mairies, prestataires touristiques et téléchargeables sur notre site : calendrier des manifestations chaque trimestre, guide pratique et touristique, brochure randonnée, agenda textile etc…..
- Vous pouvez retrouver les infos quotidiennes des Montagnes du Matin sur **notre page Facebook** : n'hésitez pas à « liker » et partager nos publications !!!

Sans oublier l'animation…

- **D'ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE** pour les prestataires touristiques
- **CONCOURS DE FLEURISSEMENT**
- **VISITE DECOUVERTES** Les inscriptions se font par téléphone (04 77 28 67 70) ou par mail (contact@montagnesdumatin-tourisme.com).

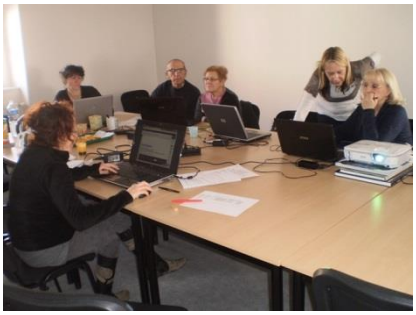

OFFICE DE TOURISME DES MONTAGNES DU MATIN
1, Rue de la république
42360 PANISSIERES
Tel. 04 77 28 67 70
contact@montagnesdumatin-tourisme.com

www.montagnesdumatin-tourisme.com

Agenda

JUILLET

- 18 : Tournée de brioches du comité
- 24,25,26,27,28 : Fête patronale

AOUT

- 07 : Concours de boules entre sociétaires
- 12 : Concours de belote des Chasseurs
- 21 : Concours de boules 16 doublettes retraités
- 27 : Visite par l'office de tourisme "Tissage et chanvre" dans le cadre de "Terre de Tisseurs" à Cottance

SEPTEMBRE

- 05 : Concours de boules des classes et soupe aux choux
- 05 : Marche Nocture Musicale
- 10 : Reprise rencontres du Club du 3ème âge à la salle de la cure
- 12 : Journée Moules Frites et baptème moto
- 20 : Marche des Lagopèdes
- 27 : Marche du Patrimoine sur le thème de la Résistance

OCTOBRE

- 11 : Repas des ainés du CCAS
- 18 : Foire artisanale et vide-grenier
- 31 : Soirée potée et atelier citrouilles

NOVEMBRE

- 14 : Bourse aux jouets
- 28 : Concours de boules de l'Union bouliste Forez-Donzy

DECEMBRE

- 5 : Pique d'hiver de Familles Rurale
- 8 : Fête des lumières

Bébés 2014

Léo CUISINIER

Soann GUIOTTO

Léa SOLEILLANT

Honorine DECHAUME

Augustin DURET

Et … Kilio NEAU